

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial

COMMUNE D'HERIC

Par arrêté préfectoral n° 2024/ICPE/043 en date du 13 février 2024 une consultation du public est prévue à la mairie d'Héric, pendant une période de 32 jours du lundi 11 mars 2024 au jeudi 11 avril 2024 inclus, portant sur la demande présentée par la SAS ENERGIES 2 L'ELEVAGE en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation à Héric au lieu dit La Cormerais.

Quinze jours avant l'ouverture de la consultation, soit à partir du vendredi 23 février 2024, l'information du public est assurée par le présent avis qui sera également mis en ligne sur le site internet de la préfecture : www.loire-atlantique.gouv.fr, accompagné de la demande de l'exploitant.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre de consultation ouvert à cet effet à la mairie d'Héric, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie d'Héric, et à la préfecture par voie postale ou, le cas échéant, par voie électronique (pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr) avant la fin du délai de consultation du public.

La décision intervenant à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement délivré par le préfet éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel ou un arrêté préfectoral de refus.